

RECRUTEMENT *Du 20 juillet au 1er août 2025* *Beaumont-sur-Oise (95)*

ANIMATEUR·TRICE PÉDAGOGIQUE DE CHANTIER DE BÉNÉVOLES PUBLIC ADULTE (À PARTIR DE 17 ANS)



Le château de Beaumont-sur-Oise

Construit par les comtes de Beaumont au XIIe siècle, le château de Beaumont-sur-Oise est incendié pendant la guerre de Cent Ans puis arasé. Le château a fait l'objet de fouilles archéologiques importantes entre 1984 et 1993 ; il est classé au titre des monuments historique en 1999.

Les chantiers de bénévoles du château de Beaumont-sur-Oise sont organisés par l'association Le Cercle Beaumontois du Patrimoine et le Groupement REMPART Ile-de-France.

Dans le cadre de l'étude préalable à la restauration du château lancée en 2025, le chantier de bénévoles de l'été a pour objectif la réalisation d'un relevé de la biodiversité du site (faune et flore)

Modalités du chantier

Effectif de 10 bénévoles. Public adulte (à partir de 17 ans), français et internationaux.

Le groupe est logé dans une salle communale à proximité du site.

Le site est accessible par la gare de Persan-Beaumont (TER H).

Un jour de préparation est compté.

Missions

En équipe avec l'animateur·trice technique, l'animateur·trice pédagogique aura pour missions :

- Encadrement pédagogique du groupe de bénévoles sur les temps de vie collective et sur le chantier
- Organisation de la vie collective (planning, courses, repas, tâches quotidiennes...)
- Organisation et participation aux activités et sorties
- Favoriser l'intégration de chacun·e et les échanges entre les participant·es
- Application d'une démarche écologique dans tous les aspects du chantier
- Prise de photographies et rédaction d'un compte-rendu à l'issue du chantier

Profil

- Intérêt pour le patrimoine, les techniques de restauration, l'animation et l'éducation populaire
- Expérience en chantier de bénévoles ou expérience en animation
- Formations à l'animation avec REMPART (stage péda et/ou stage MH - sessions disponibles en juin) est un grand plus
- Permis B peut être un plus
- Plus de 18 ans

Rémunération

Rémunération sur facture (auto-entreprises)

ou

Rémunération brute forfaitaire correspondant à l'indice 260, Groupe B, de la Convention collective de l'animation. La base brute effective est de 1 891,39 € pour 151,40 heures par mois. Soit environ 800 € net pour 15 jours.



CONTACT :

Lucile CIAPPONI

coordinationgrif@rempart.com

06 80 33 57 27



Groupement

REMPART

Ile-de-France

